

Kibungu le 1 août 1961

KIBUNGO



670

INDEMNITE de RESTAURANT

Le S/Commissaire de Police CHAULAND, Marceau affecté au Poste détaché de Rwamagana est autorisé de percevoir les indemnités de restaurant pour la période du 1 au 17 juillet 1961, étant logé sur réquisition de logement à la mission des Dames Bernardines il peut prétendre à ces indemnités car il est tenu de prendre ses repas chez les tiers.

Administrateur du Territoire
de Kibungu faisant fonction

D E W E E R D G

Le S/Commissaire de Police CHAULAND, Marceau affecté au Territoire de Kibungu est autorisé à percevoir les indemnités de restaurant pour la période du 18 au 31 Juillet 1961, étant logé dans un appartement et étant dans l'impossibilité de s'installer de façon correct il est tenu de prendre ses repas chez les tiers.

L'Administrateur de Territoire
à Kibungu ff D E W E E R D G

TE. ITALIEN DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DU KIBUNGU
SERVICE TERRITORIAL

Mont et à verser | B.C.B.
EXERCICE 196 au compte bancaire | B.B.A.
.....TRÉSORERIE 196... n°
ou mois de.....196..... à USA-CORSA-BUKAVU(1)

(Période à défäller: du.....au.....
du.....au.....)

DECLARATION DE CHARGE

pour indemnité de voiture - classe I,II, ou III - motocyclette (1)

accordée par décision n°du.....
de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi

(1) ci-jointe - jointe à l'O.P. n°.....du..... 196....

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi DOIT à Monsieur

Nom et prénom: ...L.A NYS.....

Grade et fonction: ...A.T.A.....

Poste d'attache: ...Shangugu.....pour

INDEMNITE PROPORTIONNELLE au parcours effectué suivant:

I - ~~carnet~~ de route - journal de route N° 30/61 délivrée à Shangugu
(1) ci-annexé le 27/06/61.
I - ~~extrait~~ du carnet de route

...400 kilomètres à .4.7.... francs = Fr. 1880.....

...100 kilomètres à francs = Fr.....

INDEMNITE FORFAITAIRE

...1000 kilomètres à francs = Fr.....

TOTAL : Fr. 1.880.....

Kilométrage proportionnel: autorisé (moyenne par mois).....

parcouru depuis le.....

solde:.....

Kilométrage forfaitaire calculé sur.....mois et.....trentièmes.

Le soussigné déclare avoir employé pour ses déplacements de service
durant la période sous revue un véhicule de marque V.W. 7 chevaux.....

lequel sa responsabilité civile illimitée est couverte par police n° 740.461
de la Compagnie d'Assurances SOCONGA..... jusqu'au 27/6 1962.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de (3)
mille huit cent quatre-vingts francs.

A Kibungu, le 6 juillet 1961.

Contrôlé et approuvé par le chef direct

(signature)

Nom - Grade

(Date et signature)

M. KIRSCH, DE WEEIRD

Administrateur Territorial

Le.....196...

Vu pour vérification, approbation et imputation à l'article.....du B.....

de 196... 77790100200 124/37
Le (sous) gestionnaire de crédit du service

(Nom et signature)

Voir acquit

H.A.T. J. De Weerd

INTERESSE

CONGO BELGE - BELGISCH-CONGO
Gouvernement Général - Gouvernement Generaal
..... Direction Générale - Algemene Directie
..... Direction - Directie

N° 5161
Nr.

Province - Provincie :

District - District :

Territoire - Gewest :

Etat des sommes à liquider par
Staat der sommen uit te keren door

le Comptable de la Colonie à (1)
de Boekhouder van de Kolonie te (1)
l'Ordonnateur-Trésorier de
de Ordonnateur Betaalmeester van

à Monsieur N° matricule
aan de heer Stamnummer
Grade Banque et n° de compte
Graad Bank en nr. der rekening
à titre d'indemnité au
voor tot
pour la période du
voor de periode van
suivant détail ci-dessous.
zoals hieronder gedetailleerd.

vergoeding

Annexes :

Bijlagen :

Autorisé le paiement à charge
De betaling toegelaten ten laste
du
van

L'Ordonnateur-Trésorier, (1)
De Ordonnateur Betaalmeester,

(1) Supprimer la mention inutile.
Het onnodige schrappen.

Mod. 12 - 80 - A 4 - 12 - 54.

Total - Totaal : 160

Index - Index : 7

Total général à liquider : 180
Uit te keren bedrag

Le Gestionnaire des crédits, (1)
De Beheerder der kredieten,

TE. ITIRE DU RUANDA-URUNDI
POSITION DE RUANDA
TERRITOIRE DU RUANDA
SERVICE TERRITORIAL

Montant à verser | B.C.B.
au compte bancaire | B.B.A.
.....TRINITE I96.. n°
ou mois de.....196..... à USA-CORU-DUKAVU(1)

(Période à défrayer: du.....au.....
du.....au.....)

DECLARATION DE CREANCE

pour indemnité de voiture - classe I,II, ou III - motocyclette (1)

accordée par décision n° du
de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi

(1) ci-jointe - jointe à l'O.P. n° du 196....

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi DOIT à Monsieur
DE WEERD

Nom et prénom: Administrateur de Territoire, ff.,

Grade et fonction: Kibungu

Poste d'attache: pour

INDEMNITE PROPORTIONNELLE au parcours effectué suivant:

- carnet de route - journal de route | ci-annexé
(1) - extrait du carnet de route

200 7,80 1.560.- Francs.

..... kilomètres à francs = Fr.....

..... kilomètres à francs = Fr.....

INDEMNITE FORFAITAIRE

..... kilomètres à francs = Fr.....

TOTAL : Fr.....

Kilométrage proportionnel autorisé (moyenne par mois).....

parcouru depuis le

soldé:

Kilométrage forfaitaire calculé sur mois et trentièmes.

Le soussigné déclare avoir employé pour ses déplacements de service
durant la période sous revue un véhicule de marque

lequel sa responsabilité civile illimitée est couverte par police n°
de la Compagnie d'Assurances jusqu'au 196...

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de (3)

Contrôlé et approuvé par le chef direct

(signature)

Nom - Grade

(Date et signature)

A Kibungu, le 196...

6/7/ 1.-

Le 196...

Vu pour vérification, approbation et imputation à l'article du B.....
de 196...

Le (sous) gestionnaire de crédit du service

(Nom et signature)

DU RÉSIDENT DU RUANDA URUNDI
RÉGION DE KIBUNGU
TERRITOIRE DE KIBUNGU
SERVICE TERRITORIAL

Montant à verser | B.C.P.
EXERCICE 196 au compte bancaire | B.B.A.
...TRIMESTRE 196... n°
du mois de.....196..... à USA-CORAF-BUKAVU(1)

85
F

(Période à déclarer: du.....au.....)

du.....au.....)

DECLARATION DE CRÉANCE

pour indemnité de voiture à classe I/II, ou T.F. - motocyclette (1)

accordée par décision n° du de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi

(1) ci-jointe - jointe à l'O.P. n°..... du 196....

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi DOIT à Monsieur

DE WEERD

Nom et prénom:

Administrateur de Territoire, ff.,

Grade et fonction:

Kibungu

Poste d'attache: pour

INDEMNITE PROPORTIONNELLE au parcours effectué suivant:

1 - carnet de route - Journal de route |
(2) | feuille de route | ci-annexé

1 - extrait du carnet de route

200..... kilomètres à francs = Fr..... 1.560.-francs.

..... kilomètres à francs = Fr.....

INDEMNITE FORFAITAIRE

..... kilomètres à francs = Fr.....

TOTAL : Fr.....

Kilométrage proportionnel autorisé (moyenne par mois).....

parcouru depuis le.....

solde:.....

Kilométrage forfaitaire calculé sur..... mois et..... trentièmes.

Le soussigné déclare avoir employé pour ses déplacements de service
durant la période sous revue un véhicule de marque.....

lequel sa responsabilité civile illimitée est couverte par police n° (2) 62703617
de la Compagnie d'Assurances La Concorde 20/12/1961 jusqu'au 196....

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de (3)
MILLE CINQ CENT SOIXANTE FRANCS.-

A Kibungu, le 6/7/1961

Contrôlé et approuvé par le chef direct

(signature)

Nom - Grade

(Date et signature)

Voir aussi 1.28/7/61

Le 17 JUIL 1961 196...

Yu pour vérification, approbation et imputation à l'article 91.19.010 du B.O.L. 00.914/56
de 196...

Le (sous) gestionnaire de crédit du service

(Nom et signature) Pour le Résident du Ruanda
Le Secrétaire de Résidence,

TE. ITALIE. DU RUE CAPITALE DI
RUE DE LA VILLE DE KIGALI
TERRITOIRE DU KIUGU
SERVICE TERRITORIAL.

Montant à verser | B.C.E.
EXERCICE 196 au compte bancaire | B.B.A.
.....TRIMESTRE 196... n° | SOGOBAGE
ou mois de..... 196..... USA-GOMA-GUKAVU(1)

(Période à déclarer: du.....au.....)

du.....au.....)

DECLARATION DE CHARGE

pour indemnité de voiture - classe I, II, ou III - motocyclette (1)

accordée par décision n° du
de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi

(1) ci-jointe - jointe à l'O.P. n° du 196....

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi DOIT à Monsieur

Nom et prénom:

Grade et fonction: DE VILLE

Poste d'attache: Administrateur du Territoire, pour

Kibungu INDEMNITE PROPORTIONNELLE au parcours effectué suivant:

- carnet de route - journal de route |
(1) ci-annexé
 - extrait du carnet de route

..... kilomètres à francs = Fr.....

..... kilomètres à francs = Fr.....

INDEMNITE FORFAITAIRE

..... kilomètres à francs = Fr.....

400 7,80 TOTAL : Fr. 3.120.- francs.-

Kilométrage proportionnel: autorisé (moyenne par mois)

parcouru depuis le
solde:

Kilométrage forfaitaire calculé sur mois et trentièmes.

Le soussigné déclare avoir employé pour ses déplacements de service
durant la période sous revue un véhicule de marque

lequel sa responsabilité civile illimitée est couverte par police n°
de la Compagnie d'Assurances jusqu'au 196..

Certifié sincère et véritablement attesté à la somme de (3) 20/12/ 1.-

TROIS MILLE CENT ET VINGT FRANCS.-

A Kibungu, le 196...

Contrôlé et approuvé par le chef direct

(signature) 6/7/ 1.-

Nom - Grade

(Date et signature)

D.R.J.
acquis 28/7/67

Le 17 JUIL 1961 196...

Vu pour vérification, approbation et imputation à l'article 91.1.210. 22.00.924 / 58
de 196....

Le (sous) gestionnaire de crédit du service
...tubelle.....

(Date et signature)

Le Résident du Ruanda
Le Secrétaire de Résidence,

J. J. J.

TE. 12013. VILLE DU RUANDA
RUE DE LA LIBERTE
TERRITOIRE DE KIBUNGU
SERVICE TERRITORIAL.

Montant à verser | B.C.B.
au compte bancaire | B.B.A.
...TPM STP 196.. n° | SOCOBANQUE
ou mois de..... 196..... à USA-COTIA-BUKAVU(1)

(Période à déclarer: du..... au.....
du..... au.....)

DECLARATION DE CHARGE

pour indemnité de voiture - classe I, II, ou III - motocyclette (1)

accordée par décision n° du
de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi

(1) ci-jointe - jointe à l'O.P. n° du 196....

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi DOIT à Monsieur

Nom et prénoms: DE WEERD

Grade et fonction: Administrateur de Territoire, ff.,

Poste d'attache: Kibungu, pour

INDEMNITE PROPORTIONNELLE au parcours effectué suivant:

I - Carnet de route - journal de route |

(1) feuille de route | ci-annexé

I - extrait du carnet de route

482 kilomètres à 7,80 francs = Fr. 3.359,60.-francs ..
arrondi à 3.360.-

kilomètres à francs = Fr.

INDEMNITE FORFAITAIRE

..... kilomètres à francs = Fr.

TOTAL : Fr.

Kilométrage proportionnel autorisé (moyenne par mois).....

parcouru depuis le.....

soldé.....

Kilométrage forfaitaire calculé sur mois et trentièmes.

Le soussigné déclare avoir employé pour ses déplacements de service
durant la période sous revue un véhicule de marque... Chevrolet. 18 C.V.

lequel sa responsabilité civile illimitée est couverte par police n° 62/03617
de la Compagnie d'Assurances ... La Concorde jusqu'au 20/12/1964.-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de (3)
TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE FRANCS.-

à Kibungu, le 6/7/1964.-

Contrôlé et approuvé par le chef direct

(signature)

Nom - Grade

(Date et signature)

P.H.T.
Schmitz P

Le 196....

Vu pour vérification, approbation et imputation à l'article du B.....

de 196... 71190100200724

Le (sus) gestionnaire de crédit du service

.....

(Nom et signature)

Voir a signé 16/7/64

(Signature)

P.H.T.
Schmitz P

Engagé au 1/1/64